

DEBAT NATIONAL SUR L'Avenir DE L'Ecole

CIRCONSCRIPTION DE TAMPON I

Lieu de débat: ECOLE PRIMAIRE DU 14e KM

Synthèse des travaux de la matinée du samedi 22 novembre 2003

Thème et sujets proposés au groupe.

FAIRE REUSSIR LES ELEVES

- Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves?
- Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté?
- Comment scolariser les élèves handicapés ou atteints de maladie grave?

Nombre de participants: Parents: 6 - Enseignants : 61 - **Total : 67**

Secrétariat: un parent et une enseignante.

Introduction au débat:

- *L'animateur* : directeur retraité, mais aujourd'hui citoyen parmi des citoyens désireux de donner leur avis sur l'état de l'Ecole et son avenir possible et souhaitable pour 10 à 15 ans.
 - *Constat*: les parents sont très peu représentés, malgré les informations adressées par le directeur de l'école d'accueil.
 - *Rappel*: les outils du débat publiés sur internet (www.ledebatnational.education.fr) et/ou diffusés par les établissements scolaires.
- *Déroulement*: 2 matinées consacrées, l'une (22/11) à faire l'état des lieux, l'autre (06/12) à faire des propositions, en réponse aux sujets proposés ; une synthèse (4 p. maxi) des travaux de chaque matinée.
- *Suites annoncées*: les synthèses seront transmises et publiées sur internet, sans filtrage **local** ; elles aboutiront à un projet de loi du Gouvernement présenté au Parlement fin 2004.
- *Contexte local*: des questions et des critiques formulées dans les médias, des appels au boycott ont été lancés :
 - mise en oeuvre précipitée du débat,
 - choix arbitraire des thèmes et sujets,
 - organisation matérielle peu réaliste,
 - temps insuffisant pour débattre et apporter des réponses valables,
 - sincérité de l'exploitation des synthèses?
- *Conclusion à l'introduction* : aujourd'hui, notre présence montre que nous avons préféré 'jouer le jeu'; demain, il appartiendra aux citoyens électeurs que nous sommes de rester vigilants quant aux suites données à ce débat, pour ne pas subir des décisions arrêtées d'avance ni revivre des réformes prometteuses mais inapplicables faute de moyens nécessaires.

Les interventions (*retranscrites par thèmes et non dans l'ordre chronologique*).

L'ABSENCE DES PARENTS : elle est regrettable ; il ne faut pas la stigmatiser mais plutôt en rechercher les causes:

- les documents préparatoires sont arrivés trop tard et en quantité insuffisante;
- les parents n'ont pas forcément compris l'objet de cette réunion;
- ils ont pu être "bloqués" par l'aspect technique des 3 sujets;

- certains sont peut-être au collège ou au lycée de leur(s) enfant(s);
- les comités de parents n'ont pas joué leur rôle;
- la plupart des enseignants présents sont aussi parents et sont concernés comme tels;
- la désaffection des parents ne date pas d'aujourd'hui: quelle est sur ce point la part de responsabilité des enseignants?
- les parents sont "stigmatisés" et rien ne change quand ils interviennent;
- ils ont l'impression de ne pas être entendus et de n'être là que pour enregistrer les décisions des enseignants;

L'ABSENCE DES PARTENAIRES :

- celle des représentants de la municipalité est déplorée. (*celle du secteur associatif n'est pas relevée*)

LES CONSTATS : ils concernent en grande partie les enfants en difficulté, handicapés ou pas, et les conditions de travail des enseignants spécialisés, ceux-ci étant bien représentés dans le groupe:

• *L'Ecole dans la société:*

- l'Ecole est en déphasage par rapport aux nouvelles technologies;
- l'objectif de l'éducation ne doit pas être présenté comme un moyen d'accès à un bon métier dans le contexte de chômage que nous connaissons;
- l'Ecole est à l'image de la société: problèmes de coexistence, individus laissés "sur le bord de la route";

• *Les relations Ecole I Parents:*

- la présence des parents renforcerait nos revendications pour un meilleur fonctionnement de l'Ecole;
- les parents qui travaillent n'ont pas toujours le temps de s'occuper de l'école (*parent*);
- les parents d'enfants handicapés ne sont pas bien accueillis dans l'école ; ils se retrouvent très seuls ; la prise en charge est très restreinte (*parent enseignant*);
- les parents d'enfants en difficulté à la limite du handicap ont du mal à faire reconnaître ce cas;

• *Les partenaires extérieurs:*

- les enseignants qui accueillent des enfants handicapés ont des dossiers lourds à remplir et doivent participer à des réunions ; rien n'est prévu pour prolonger leur travail auprès de ces enfants;
- les auxiliaires de vie sont gérés par des associations en difficulté : leur retrait provoque un manque cruel, plus grave encore pour les enfants antérieurement encadrés;
- les textes ne prévoient pas d'obligation d'auxiliaire de vie pour faciliter l'intégration des enfants handicapés dans les classes ordinaires;
- les aides -éducateurs permettaient d'améliorer l'encadrement et d'organiser le soutien avec un effectif réduit

• *Les structures spécialisées:*

- les enfants handicapés légers sont en souffrance dans des structures de type TMP où ils se retrouvent avec des handicapés lourds;

• *La formation:*

- il est beaucoup demandé aux enseignants qui ne sont pas préparés à l'accueil des handicapés dans les classes ordinaires et on diminue les moyens (auxiliaires de vie) : l'Ecole ne pourra pas faire face comme cela;
- l'enseignant n'est pas formé pour repérer les enfants dyslexiques;
- la formation des maîtres E est trop centralisée ; cela entraîne trop de déplacement et de frais ; il faut vraiment être motivé;
- trop d'enseignants non formés à cet effet sont encore nommés sur des postes spécialisés;

- des enseignants spécialisés sont formés à La Réunion (12 à 15 maîtres E par an), mais un certain nombre reviennent dans les classes ordinaires : trop d'exigences des inspecteurs?
- la formation des enseignants est trop théorique: les prof - formateurs sont loin des réalités du terrain ; le système n'est pas tout mauvais mais il faut l'améliorer.

• *Les moyens:*

- les chiffres concernant le nombre d'enfants en difficulté (6000 dans le primaire dont 1300 handicapés, 2300 dans le secondaire dont 500 handicapés), comparés au nombre de structures d'accueil adaptées et au nombre d'enseignants spécialisés effectivement formés traduisent une grave insuffisance dans notre département;
- après la suppression des classes de perfectionnement ce sont les CLIS qui vont disparaître;
- le personnel des réseaux d'aide est insuffisant, les moyens diminuent, c'est du saupoudrage (réseaux sans psychologue, vente de gâteaux et tombolas ... pour avoir quelques moyens);
- l'évaluation au CE2 : trop tard pour intervenir auprès des enfants en difficulté;
- il y a une grande différence entre le primaire et le secondaire, en personnel et en moyens financiers ; les équipes d'école doivent organiser et réaliser des projets mais on leur refuse la gestion autonome des moyens nécessaires: on est responsable ou on ne l'est pas?
- en Maternelle, la prise en charge des enfants en difficulté par l'enseignant est compromise par la suppression des ATSEM;

• *L etemps !*

- l'Ecole ne fonctionne pas dans la sérénité ; les enseignants ont "le nez dans le guidon": pas assez de temps consacré aux enfants qui en ont de plus en plus besoin, manque de "postes périphériques" (informatique, BCD...);
- le temps de concertation de l'enseignant avec le spécialiste est insuffisant pour mieux connaître l'enfant, mieux comprendre ses problèmes et mieux adapter son enseignement;
- 70% (?) des enfants des classes ordinaires sont en difficulté: les programmes sont trop chargés, il ne reste que 4 heures pour les apprentissages fondamentaux : ce n'est pas assez, surtout pour la lecture ; les enfants "normaux" stagnent;
- faut-il (*ne faudrait-il pas*) augmenter la durée d'enseignement (*parent*)?

• *Le fonctionnement et la structure pédagogique de l'Ecole:*

- l'intégration des enfants en difficulté dans les classes ordinaires pose problème : leur prise en charge dans des structures et par des intervenants extérieurs, pendant le temps scolaire, perturbe l'organisation des séquences d'enseignement dans la classe;
- des effectifs chargés en CP et CET ne facilitent pas la tâche: cela n'est pas logique car il vaut mieux faire un travail de base solide avec moins d'élèves dans ces classes et en accueillir davantage en CE2 et CM où ils seront plus autonomes;
- le collège unique n'est pas réaliste
- le redoublement existe-t-il toujours (*parent*)?
à l'école en fin de cycle si nécessaire, avec l'accord des parents; au lycée: le redoublement est conditionné par l'effectif des classes;
- l'organisation en cycles est-elle valable (*parent*)?
elle doit normalement faciliter la continuité des apprentissages;
- l'Ecole doit être à la fois : un espace d'apprentissage, un espace de plaisir lié à l'apprentissage, un espace relationnel qui conditionne l'apprentissage ; les petites écoles permettent de mieux cerner ce schéma;

• *La pédagogie:*

- on peut obtenir des résultats avec un projet bien mené, mais il ne faut pas se croire obligé d'accepter cette démarche (pour être bien noté?);
- tous les enfants peuvent-ils apprendre à lire ? un enfant non lecteur dont les parents sont non lecteurs ne peut pas s'intégrer dans un projet;

- la transition pédagogique avec le collège est trop brutale (pédagogie différenciée ?), il faut une réelle harmonisation pour une meilleure continuité;
- la suppression de la 6e de consolidation est regrettable;
- trop de travail à la maison (en maternelle ! au primaire !), souvent demandé par les parents ; surcharge au lycée;

- *Les retombées du débat:*

- ces constats ne sont pas nouveaux, on ne peut plus continuer comme cela: les synthèses du débat doivent prendre le ton de la revendication;

- *Des amorces de propositions:*

- redéfinir (reconsidérer?) le rôle (la place ?) des parents à l'intérieur de l'école.
- développer un réseau d'information et d'aide entre enseignants et parents;
- faire une évaluation en fin de CE1 pour intervenir plus tôt sur les difficultés et constituer des classes homogènes adaptées au niveau des élèves;
- intégrer des orthophonistes aux sein des réseaux;
- étendre la formation de maître E à tous les enseignants du primaire;
- revoir les priorités de l'Ecole pour l'apprentissage des disciplines fondamentales;
- faire intervenir les spécialistes dans l'école au sein de l'équipe pédagogique;
- obtenir un dépistage précoce des handicaps et mettre en place pour chaque enfant concerné un projet concerté pour mieux coordonner les actions dans et hors temps scolaire;
- rechercher un allègement des effectifs au cycle 2, par une organisation interne de l'école décidée par l'équipe pédagogique qui doit s'affirmer davantage (sa liberté d'initiative concertée est réelle), pour donner plus de temps aux enfants qui en ont besoin;
- faire éclater les classes pour avoir des groupes homogènes dans certaines activités et répartir les compétences des enseignants;
- organiser le soutien en lecture dès le CP-CE1, ne pas attendre le collège;
- soutenir les revendications des étudiants concernant la réforme de l'IUFM.
- rétablir les aides - éducateurs à l'Ecole
- l'IUFM doit faire intervenir davantage les maîtres CAFIMF dans la formation initiale;

- *Une boutade d'un enseignant pour conclure:*

“Depuis mai 68, notre hiérarchie est-elle incompétente ou fait-elle exprès de casser son jouet?”